

ANNEXE C1 – Liste des litiges en cours et éventuels

Pour le Yacht Club de France

1/ La secrétaire générale du YCF Nathalie Horel est en congé maladie depuis février 2020.

2/ Le Yacht Club de France a été assigné aux Prud'hommes le 20 avril 2022. En attente de jugement.

Pour l'UNCL

Le 11/04/22, l'UNCL a missionné une avocate spécialisée en propriété industrielle : Coraline Favrel avocat associé spécialiste en propriété intellectuelle (41 rue des Arts 59800 Lille T. +33 7 83 68 54 34 www.carmen-avocats.com) suite à la requête de : PicRights Europe GmbH au nom de Reuters News & Media Inc (Albisstrasse 16, 8134 Adliswil, Switzerland) pour le motif suivant : Utilisation non autorisée d'une/des image(s) de Reuters News & Media Inc.

– Référence : 5077-1366-4766 – UNCL – Union Nationale pour la Course au Large Les images incriminées ont aussitôt été retirées du site UNCL.

Cependant à titre conservatoire, une provision de 2 500,00 € (deux mille cinq cents Euros) a été constituée afin de couvrir les frais afférents à ce dossier.